



Commission scolaire
des Patriotes

BALISES POUR L'AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

4 mai 2020

Les éléments suivants serviront à vous guider lors de l'inspection des lieux avec vos délégués syndicaux (soutien et enseignant) ou avec votre CEE, afin d'identifier les endroits à risque de transmission ou de contamination pour la COVID-19 et à mettre en place des mesures de prévention et de contrôle.

AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DES ESPACES DANS L'ÉCOLE

En tout temps le marquage au sol avec du ruban de couleur est à privilégier par rapport à la mise en place d'écran de protection.

Locaux de classes

- Respecter la distanciation sociale (2m) dans le positionnement de pupitres;
- Privilégier le marquage des pupitres qui pourront être utilisés en gardant le mobilier dans la classe afin d'éviter des engorgements dans les corridors. Un aménagement type permettant de ne pas sortir de mobilier peut être [consulté ici](#);
- En dernier recours, prévoir un entreposage temporaire dans un local inutilisé (bibliothèque, gymnase, etc.) des éléments (pupitres, étagères, etc.) ne pouvant demeurer dans le local de classe. Il est strictement interdit d'entreposer dans les salles mécaniques;
- Retirer ou proscrire l'utilisation des éléments qui ne sont pas facilement lavables tels que les tapis d'apprentissage, les chaises berçantes en tissu et les divans/sofas/canapés en tissu;
- Pour déplacer ou sortir du mobilier, faire appel au concierge ou à une personne ayant reçu une formation sur la manutention des charges;
- Faire un marquage au sol autour du bureau de l'enseignant;
- Si malgré l'épuration au maximum du local la distanciation ne peut être réalisée entre les occupants, le nombre d'occupants doit alors être réduit.

Locaux administratifs

- Respecter de la distanciation sociale (2m);
- Faire un marquage au sol autour du bureau de la secrétaire pour délimiter la zone accessible;
- Faire un marquage au sol des bureaux du personnel administratif, au besoin, pour délimiter la zone accessible.

Espaces communs et polyvalents

- Maintenir ouvertes les portes intérieures avec des blocs de bois ou autres mécanismes;
- Installer une affiche indiquant l'interdiction d'utilisation des locaux non requis afin de réduire l'entretien sanitaire;
- Faire un marquage au sol devant les fontaines d'eau et les salles de toilettes afin de respecter la distanciation sociale;

- Privilégier des déplacements à sens unique dans l'école avec marquage au sol;
- Garder une distance d'au moins un crochet entre chaque enfant lors de l'attribution des casiers;
- Proscrire l'utilisation des chaises qui ne permettent pas d'obtenir la distanciation sociale, des fours à micro-ondes et réfrigérateurs dans les salles communes telles que le salon du personnel et la cafétéria;
- Installer des affiches rappelant l'importance de l'hygiène des mains, de l'étiquette respiratoire et de la distanciation physique aux endroits névralgiques (entrée, locaux, salles de toilettes, portes extérieures, etc.).

Voici les liens pour imprimer les différentes affiches:

1. [Mesures de prévention CNEST](#)
2. [Lavage des mains à base d'eau et de savon](#)
3. [Lavage des mains à base de solutions hydro-alcoolique](#)
4. [Lavage des mains pour enfant](#)
5. [Étiquette respiratoire](#)
6. [Affiches pour enfants : consignes retour à l'école](#)
7. [Affiches pour enfants : consignes retour à l'école II](#)

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SALUBRITÉ

Consommation eau potable

- Demander aux parents de fournir une bouteille d'eau remplie par enfant chaque jour;
- Identifier un maximum de 2 à 4 points d'eau où pourront être remplies les bouteilles au besoin.

Lavage des mains

- Un pupitre, accompagné d'un marquage au sol, peut être installé devant chaque local de classe et équipé d'une bouteille de solution hydro-alcoolique 60 %. L'enseignant pourra alors s'assurer que chaque élève se désinfecte les mains en entrant et sortant du local.
- Pour assurer la fluidité des déplacements et minimiser les manipulations, il est recommandé que l'enseignant actionne la "pompe" de la bouteille de désinfectant et en donne à chaque élève lors des entrées et sorties du local.